

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE

Date de la convocation :
XX NOVEMBRE 2025



EFFECTIF LEGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, CH. MATHON, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, P. MOUCHON, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, N. ROUBAUD, K. UDRY, J. AGNIERAY

Etaient absents : C. CABY, F. TREDEZ, A. KIMOUR

Ont donné pouvoir : M. BILLOIR > pouvoir à A. V. PARABOSCHI, J. BAUDOUIN > pouvoir à A. TRICOIT,

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELLE

OBJET : Reversement des produits de la vente du concert du 16 novembre à l'association Sclérose en Piste
Numéro de la délibération : CM2511-D11

Monsieur Dominique VERFAILLIE, né le 20 février 1966 et décédé le 27 octobre 2025, fut maire de Capinghem de 1995 à 2011. En plus d'être fortement impliqué dans la commune, il fut un homme très cultivé et grand mélomane. Un hommage lui sera rendu par le concert du dimanche 16 novembre 2025 (église Saint-Vaast, Capinghem) dédié à quelques-unes des plus belles cantates et motets de Jean-Sébastien BACH. L'Ensemble le Cénacle sera dirigé par Michel LAPLÉNIE, Chevalier des Arts et des Lettres, et fer de lance de la musique baroque.

Les produits de la vente du concert, encaissés par la Régie Animation Locale de Capinghem d'après la délibération CM2509-D03, seront reversés à l'association Sclérose en Piste par mandat de la commune : Dominique VERFAILLIE, sensible à la recherche médicale, avait participé à la course « Tous en piste » organisée par l'association le dimanche 13 avril 2025 à Capinghem.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les principes de solidarité et de reconnaissance portés par la collectivité,

Considérant le décès d'un élu ayant exercé au sein de la commune de Capinghem,

Considérant le souhait de la collectivité de rendre hommage à son engagement,

Considérant que le versement d'un don à une association œuvrant pour la recherche médicale constitue un geste symbolique et respectueux,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de reverser les recettes du concert du 16 novembre 2025 à l'association « Sclérose en piste » (SIRET

939 297 651 00019)

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 0

Certifié conforme, fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné.

Le président de séance,

Secrétaire de séance

Marie-Claude FICHELLE

Maire de Capinghem
Vincent DUCOURAU

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 08/12/2025

